Unistat

ÉLECTIONS 2026

CAP B

Commission administrative paritaire des contrôleurs de l'Insee

Pour des carrières mieux reconnues, des élus et un syndicat engagés à vos côtés

En décembre 2022, 15% des contrôleurs de l'Insee votants ont fait confiance à l'Unistat. Cette confiance nous a permis de vous représenter pendant quatre ans.

Nos élus ont siégé en CAP et en commissions disciplinaires pour défendre les droits et les intérêts des agents. Ils ont également conseillé et accompagné les contrôleurs qui les ont sollicités, notamment sur les entretiens professionnels, les mobilités et les perspectives de promotion.

L'Unistat (ex CFE-CGC Insee) a mené une enquête sur la carrière des contrôleurs de l'Insee en mars-avril 2026, abordant de multiples thématiques. Au total, vous êtes près de 700 à avoir répondu à cette enquête, lui conférant une solide représentativité. Suite à cela, nous avons animé deux HMI pour présenter les principaux résultats les 19 et 29 mai 2026. À partir des enseignements de l'enquête et des préoccupations que nous avons perçues, nous avons élaboré un dossier web.

En 2026, notre liste rassemble des contrôleurs issus de cinq directions régionales et de la direction générale. Cette diversité témoigne de notre connaissance des métiers et des réalités de terrain.

Reconnaître les responsabilités et mieux rémunérer le travail

Les contrôleurs jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'Insee en assurant une large palette de fonctions. Pourtant, la reconnaissance de ses responsabilités pose question.

L'Unistat revendique :

- Une revalorisation et une révision structurelle de la **prime IFSE** (Iindemnité de Ffonctions, de sujétions et d'expertise) tenant compte du niveau de fonctions réellement exercées, tel que l'encadrement de proximité assuré par près de 10 % des contrôleurs ou l'expertise technique.
- La reconnaissance des **contrôleurs principaux** occupant des fonctions de catégorie A (une centaine d'agents en 2026, source enquête Unistat). Ces situations ne peuvent demeurer une réponse durable aux insuffisances d'effectifs : l'Insee doit augmenter les promotions en A.
- Le **redéploiement de places réservées à l'Ensai** vers des promotions au choix, par liste d'aptitude ou reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).
- Le remplacement de la NBI par un **complément indemnitaire annuel (CIA)**, avec maintien de l'enveloppe financière globale, pour mieux reconnaître l'engagement professionnel.

Ouvrir les perspectives de carrière

Les contrôleurs doivent pouvoir progresser tout au long de leur vie professionnelle, sans se heurter à des obstacles artificiels ou à des dispositifs inadaptés.

L'Unistat demande :

- La **revalorisation** et la **refonte des grilles indiciaires** des catégories B, conformément aux engagements pris lors lors du lancement de la réforme de la haute fonction publique.
- Une réflexion sur le **grade de 1ère classe**, dont l'accès est vécu comme un frein injuste.
- Une refonte de l'examen professionnel d'**accès à la 1ère classe**, aujourd'hui perçu comme un bachotage pour les agents, un coût excessif pour l'administration, insuffisamment tourné vers les compétences acquises.
- Pour l'**accès au principalat**, que les épreuves écrites ne constituent pas un frein de longue durée pour les contrôleurs de 1ère classe ayant démontré des compétences particulières (comme le pilotage de projet ou la programmation) ainsi qu'un fort engagement.
- Une réflexion sur la faisabilité de mettre en place un **grade de hors classe** analogue à celui des attachés statisticiens pour valoriser les carrières des contrôleurs principaux occupant des postes à responsabilité.
- La correction réglementaire des **inversions de carrière** induites par les décrets de 2022 et 2023.
- La création d'échelons supplémentaires en **fin de grille**, afin de ne plus laisser des agents sans perspective pendant leurs dernières années d'activité.

Des élus présents, accessibles et utiles

Depuis 2020, les CAP n'examinent plus les mobilités ni les promotions. Elles restent néanmoins une instance essentielle pour défendre les agents dans leurs recours : contestation d'un entretien professionnel, refus de télétravail, etc.

Nos élus s'engagent à siéger en présentiel, à étudier chaque dossier avec rigueur et à défendre chaque situation avec indépendance et humanité. Mais **notre engagement ne s'arrêtera pas aux réunions de CAP**. Avant comme après, nous continuerons à vous informer sur vos droits, à vous conseiller et à vous accompagner dans vos démarches.

Avec l'Unistat, vous choisissez un **syndicat indépendant, qui connaît les règles administratives**, défend des revendications concrètes et place les agents au cœur de son action.

MÊME SYNDICAT · NOUVEAU NOM

La CFE-CGC Insee devient

Unistat

Union syndicale indépendante de la statistique publique

Les mêmes valeurs · les mêmes représentants · le même engagement



NOS VALEURS, INCHANGÉES

L'humain d'abord

Conditions de travail, soutenabilité du travail, un travail qui a du sens.

Compétences

Reconnaissance et valorisation de l'investissement professionnel et de la prise de responsabilité

Dialogue social constructif

Proposition et concertation plutôt qu'opposition systématique

Indépendance

Hors de toute influence politique, à l'abri de toute pression extérieure.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Décembre 2026

Votez Unistat, la continuité de votre engagement syndical.

unistat.fr